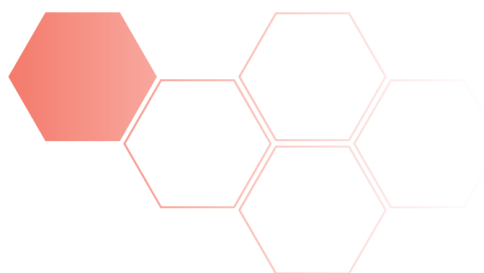
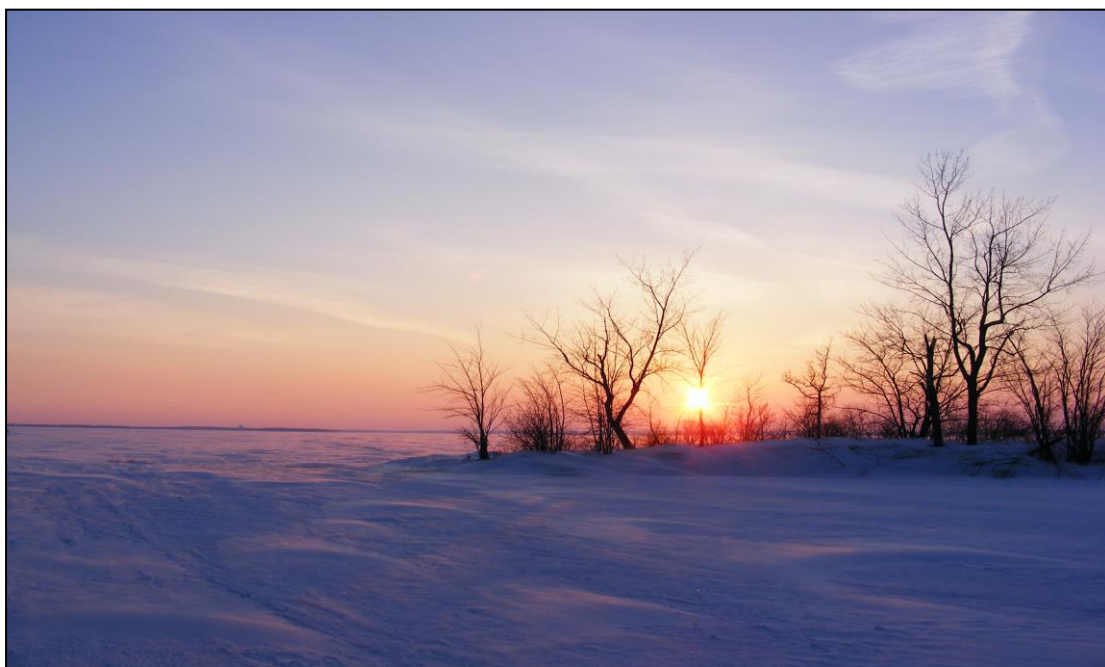




Commune de Gibloux

Bulletin communal



SOMMAIRE

Message du Conseil communal	2
Politique communale	3
Culture - Sport - Loisirs	3
Prix culturel	3
Déchets	3
MemoDéchets 2019	3
Bâtiments.....	3
Mise en location de l'ancienne salle du secrétariat communal de Corpataux	3
Energie	4
Rénover votre bâtiment.....	4
Le Conseil général.....	5
Décisions du Conseil général.....	5
Informations de l'administration	6
Fermeture de l'administration communale	6
Sapins de Noël	6
Distribution de sapins de Noël.....	6
Bois de feu.....	7
Travaux d'été 2019	8
Fermeture des déchetteries communales	8
Directives en cas de chutes de neige.....	8
Bibliothèque régionale du Gibloux.....	9
Transports Publics Fribourgeois (TPF) SA.....	9
Bus de nuit.....	9
Informations générales	10
Gibloux Solidaire.....	10
Croix-Rouge Fribourgeoise	10
Puériculture et conseils aux parents.....	10
Calendrier des consultations 2019 dans la région	11
Réseau santé de la Sarine.....	12
Centre de coordination - Une nouveauté au service des personnes âgées et de leurs proches	12
Site internet.....	12
Adresses et horaires des services	13
Vœux du Conseil communal.....	14

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,
Chères Habitantes, Chers Habitants de la commune de Gibloux,

Nous approchons de la fin de la troisième année d'existence de la commune de Gibloux, la première moitié de la législature est passée. La mise en place de la nouvelle organisation progresse à grands pas et la situation devient plus stable. Vos autorités peuvent davantage se concentrer sur des tâches orientées vers l'avenir et laisser de côté la problématique de la fusion. L'annonce et la mise en œuvre de grands changements dans les prestations communales pour les administrés ne sont plus la norme. Une situation où les éclats sont moins nombreux et les choses deviennent normales se met en place.

A la suite de la démission de M. Georges Python, quatre citoyens du cercle électoral de Le Glèbe se présentent au choix de la population pour l'élection complémentaire au Conseil communal. Ce dernier se réjouit de cet intérêt pour la chose publique. Les citoyens concernés auront ainsi le choix de voter pour le candidat qui les représentera au mieux et qui sera, nous l'espérons, imprégné d'une forte vision politique, y compris celle de la continuation de la construction de Gibloux. Le probable deuxième tour des élections aura lieu le 16 décembre 2018 et le nouvel élu pourra débiter l'année 2019 avec nous. Le Conseil communal veut profiter de ce message pour encore une fois remercier avec gratitude son collègue M. Georges Python. Par sa personnalité et son expérience, il a su faire avancer ses dossiers avec célérité. Il a été un collègue avec qui il faisait bon travailler.

« ORCOC », cela vous dit-il quelque-chose ? C'est l'organisme, au niveau communal, qui assure la conduite en cas de catastrophe (ORCOC). Le 10 novembre, un exercice a été organisé pour les communes de Gibloux et d'Hauterive FR. Il a permis de tester le degré de préparation des responsables, que ce soit dans les fonctions de conduite, d'organisation ou celles de décisions et de communication. En tant que syndic, j'y ai participé et je dirais : exercice réussi ! Si l'on espère n'avoir jamais besoin de l'ORCOC, la vie se charge de nous montrer que, dans certaines situations, il peut être nécessaire de pouvoir s'appuyer sur les compétences de cet organe de conduite. Notre ORCOC m'a paru prêt à intervenir, ses membres sont motivés, ils sont préparés et connaissent leurs tâches. Nous pouvons affirmer qu'ils pourraient être un exemple pour beaucoup d'ORCOC d'autres communes. Bravo à toute l'équipe de l'ORCOC !

Dans ce bulletin, vous trouverez, en page 12, un article du Réseau Santé de la Sarine traitant d'un nouveau service de conseils pour nos aînés : le « Centre de coordination - Une nouveauté au service des personnes âgées et de leurs proches ». Nous invitons tous les aînés et leurs proches à le lire.

Il est temps pour le Conseil communal de remercier tous ceux qui, par leur travail, leur soutien et leurs conseils, nous ont permis de mener à bien nos tâches. Ils font avancer la commune de Gibloux et lui donnent encore plus l'occasion d'être au service de la population. Un merci particulier aux collaboratrices et collaborateurs de la commune pour leur engagement sans faille tout au long de l'année.

Les autorités communales et les services communaux souhaitent à tout un chacun de joyeuses fêtes de fin d'année. Que 2019 vous apporte santé et joie de vivre dans notre commune de Gibloux !

Pour le Conseil communal de Gibloux
Jean-François Charrière
Votre Syndic

POLITIQUE COMMUNALE

CULTURE - SPORT - LOISIRS

Prix culturel

Le Conseil communal a mis sur pied « Le Prix culturel de la commune de Gibloux », prix qui sera décerné chaque année.

Toute personne ou société peut proposer un/e candidat/e au Prix culturel de Gibloux. Le prix récompensera une personne, un groupe de personnes ou une organisation résidant dans la commune de Gibloux ou ayant un fort lien avec la commune, qui s'est distingué par son engagement dans le domaine culturel.

Nous vous rappelons que les dossiers de candidature sont à envoyer à la commune jusqu'au 31 décembre. Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature sur notre site internet : www.commune-gibloux.ch.

DÉCHETS



MemoDéchets 2019

Le guide « MémoDéchets 2019 » sera distribué en tout-ménage dans le courant du mois de décembre. Il vous permettra de connaître au mieux la destination idéale de vos déchets sur les sites de prise en charge que sont nos déchetteries. Vous pourrez aussi le consulter sur notre site internet www.commune-gibloux.ch ou télécharger l'application dans l'AppStore ou sur Google play.



Une version papier



Un site internet



Une application smartphone gratuite

BÂTIMENTS

Mise en location de l'ancienne salle du secrétariat communal de Corpataux

Le Conseil communal a décidé de mettre en location le local de l'ancien secrétariat à Corpataux. Situé dans le bâtiment de la Tuffière, de plein pied et d'une surface de 50 m², ce local est équipé de plusieurs armoires, d'un parquet en chêne et de grandes fenêtres.

Afin de conserver la vocation culturelle du bâtiment, le Conseil communal souhaite privilégier une location à caractère culturel.

Tout intéressé qui souhaite y exercer une activité artistique peut contacter la commune pour prendre connaissance des conditions et pour une visite des lieux.

Contact : M. Roger Berset, roger.berset@commune-gibloux.ch, 079 606 42 86.

Rénover votre bâtiment

Séance d'information **le jeudi 24 janvier 2019 de 20h00 à 21h30**
à la **salle communale de Farvagny**



COMMUNE DE
Gibloux



Energie-FR

Rénover votre bâtiment

Oui, mais
comment ?

Séance d'information pour les propriétaires de bien(s)
immobilier(s) au sujet du **Programme Bâtiments Fribourg**
organisée par Energie-FR, en collaboration avec le Service
de l'énergie et les communes du canton de Fribourg.

INTERVENANTS

—
ANDRÉ LEHMANN
EFFITEAM SÀRL
ROLF BOSCHUNG
PLANAIR SA

Démarche pour
la rénovation

Quelles
subventions ?

Remplacement
d'un chauffage :
questions
essentielles

Apéro-
discussion :
échanges avec
les experts

JEUDI 24 JANVIER 2019, 20h à 21h30
SALLE COMMUNALE DE FARVAGNY

Entrée gratuite
Plus d'infos sur www.energie-fr.ch



Le Programme Bâtiments Fribourg

STADT FRIEBURG
Service de l'énergie SA
Amt für Energie AG

LE CONSEIL GÉNÉRAL

DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans sa séance du 10 octobre 2018, le Conseil général a :

- Approuvé la modification du règlement des cimetières.
- Approuvé la décision spéciale d'investissement :
Farvagny-le-Grand – Revitalisation de La Longivue, secteur ZACT La Longivue.
- Refusé la décision spéciale d'investissement :
Farvagny-le-Grand – Participation aux frais d'équipement et de PAD de la ZACT La Longivue.
- Octroyé au Conseil communal une délégation de compétence pour la vente de l'ancienne école primaire des garçons à Farvagny-le-Grand, RF 905.
- Elu tacitement M. Stephan Velan à la commission de l'aménagement pour le cercle de Rossens.
- Accusé réception de la réponse du Conseil communal (courrier du 15 juin 2018) à la proposition de M. Daniel Charrière, pour le cercle de Le Glèbe, demandant un rapport annuel concernant le personnel administratif (30 mai 2017).
- Accepté la proposition de M. Julien Gremaud, pour une majorité du cercle de Farvagny, concernant la possibilité de développement d'une politique communale en matière de parkings communaux (29 mai 2018).

Dates des prochaines séances :

- Mercredi 10 avril 2019
- Lundi et mardi 27 et 28 mai 2019
- Jeudi 10 octobre 2019
- Lundi et mardi 2 et 3 décembre 2019



INFORMATIONS DE L'ADMINISTRATION

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Tous les services de l'administration communale seront fermés pour les fêtes de fin d'année :

du lundi 24 décembre au vendredi 28 décembre 2018

Nous vous remercions de votre aimable compréhension.

SAPINS DE NOËL

Distribution de sapins de Noël

La distribution des sapins est l'occasion de passer un beau moment de convivialité avec les citoyennes et citoyens avant la période des fêtes de Noël. Elle aura lieu le

samedi 15 décembre 2018



Les sapins de Noël sont distribués gratuitement.

Le thé de Noël sera offert aux citoyens à cette occasion.



Une collecte sera effectuée en faveur d'une association.
Nous vous remercions par avance de votre générosité !

Nous vous invitons à vous rendre directement sur place, aux lieux indiqués ci-après, afin de prendre possession de votre sapin (pas de réservation à faire).

- | | | |
|------------------------------|---------------------------|--------------------|
| ➤ Corpataux-Rossens | Edilité de Rossens | 09h00-11h30 |
| ➤ Farvagny | Salle communale | 09h15-11h15 |
| ➤ Le Glèbe | Ecole d'Estavayer | 10h00-11h30 |
| ➤ Vuisternens-en-Ogoz | Centre forestier | 13h45-15h15 |



Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux à cette occasion !

Les citoyens(nes) de la Commune de Gibloux ont la possibilité de commander du bois de feu.

Ordre de facturation : N° :	
No comptable : 810.435.55	
Bulletin de commande à adresser à : (pour tous renseignements 079/413.55.40) rene.bovigny@commune-gibloux.ch	M. René Bovigny Forestier de triage 1696 Vuisternens-en-Ogoz
Nom et prénom : (laisser blanc)
Rue : NO
Localité
Téléphone

L'équipe forestière vous prépare volontiers les assortiments de bois de feu suivants :

Assortiments	Prix et quantité par stère TVA incluse						Montant total	
	Longueur	Quantité	Bois vert	Quantité	Bois sec ¹			
Bois de feu feuillus en quartier	1 m		75.00	--	--	F		
	1 m		90.00		115.00	D		
	50 cm		110.00		135.00	D		
	33 cm		115.00		145.00	D		
	25 cm				155.00	D		
Bois de feu feuillus long	4 – 6 m		43.00	--	--	F		
Bois de feu résineux en quartier	1 m		50.00	--	--	F		
	1 m		70.00		85.00	D		
	50 cm		85.00		100.00	D		
	33 cm		95.00		115.00	D		
Bois de feu résineux long et rond	1 à 6 m		35.00	--	--	F		
Copeaux de bois	m ³		25.00	--	--	F		
Copeaux de chauffage vert	min. 30 m ³		40.65	--	--	D		
Copeaux de chauffage sec	min. 30 m ³		47.75			D		
Bois de feu sec en carton (25 kg) au centre forestier à Vuisternens-en-Ogoz						10.00/carton	F	Au centre
Tous les prix ci-dessus s'entendent TVA comprise								
Total								

Bois sec ¹ : en stock limité
 F : pris en forêt
 D : livré à domicile – **minimum 2 stères**

TRAVAUX D'ÉTÉ 2019

Les jeunes, dès 16 ans révolus, intéressés à effectuer des travaux d'été (secteur des bâtiments, secteur de l'édilité, secteur de l'eau, service des forêts) sont priés de s'adresser à l'administration communale, Mme Nadia Galley (nadia.galley@commune-gibloux.ch), jusqu'au 28 février 2019.

Lors de votre annonce, merci de mentionner vos semaines disponibles.

FERMETURE DES DÉCHETTERIES COMMUNALES

En raison des fêtes de fin d'année, les déchetteries communales seront fermées aux dates suivantes

- **Lundi 24 décembre 2018**
- **Mercredi 26 décembre 2018**
- **Lundi 31 décembre 2018**
- **Mercredi 2 janvier 2019**

Nous vous remercions de votre aimable compréhension.

DIRECTIVES EN CAS DE CHUTES DE NEIGE

La commune de Gibloux rappelle les directives ci-dessous concernant l'entretien des routes et des trottoirs pendant l'hiver.

La commune et les entreprises mandatées se chargent d'enlever, dans les meilleurs délais possibles, la neige accumulée sur les routes, places et trottoirs.

Le délai d'intervention, dès la fin des précipitations, est fixé à 3h.

Il est interdit de remettre la neige sur le domaine public (art 19 al.2 point h du règlement de police communal).



Le service hivernal communal ne libère pas la responsabilité personnelle :

- **L'utilisateur de la route doit adapter sa conduite aux conditions et faire en sorte d'équiper son véhicule pour l'hiver.**
- **L'utilisateur doit s'adapter aux conditions de la route et non l'inverse.**

Pour permettre l'évacuation de la neige, certaines places de stationnement pourront être temporairement interdites.

Le Service technique

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DU GIBLOUX



Bibliothèque régionale
du Gibloux

Une date à retenir

SAMEDI 16 mars 2019

pour des animations à Rossens et
Farvagny



TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS (TPF) SA

Bus de nuit



Comme annoncé dans le bulletin communal no 2 du mois de juin dernier, les horaires TPF 2019 prévoient un nouveau concept de bus de nuit. Le Conseil communal avait déjà fait savoir, en 2017, aux Services de l'Etat concernés, son intérêt pour une meilleure desserte de notre commune en bus de nuit durant la fin de semaine.

Le dimanche 9 décembre prochain aura lieu le changement d'horaires des transports publics et notre commune est concernée par les améliorations du réseau qui auront lieu.

Outre les quelques ajustements d'horaires, les districts fribourgeois pourront profiter de la nouvelle offre nocturne grâce au projet « Bus de nuit » qui sera effective dès le vendredi 14 décembre prochain.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

GIBLOUX SOLIDAIRE

Gibloux Solidaire souhaite à tous ses membres ainsi qu'aux habitants de la commune de Gibloux une joyeuse fête de Noël et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2019.

**Vous cherchez une bonne résolution pour 2019 ?
Inscrivez-vous à Gibloux Solidaire comme membre
bénévole ou participez à nos différentes activités !**



Nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement lors de l'une de nos activités hivernales soit :

- Après-midi « Jeux de sociétés – jeux de cartes »
- Formations et supports en informatique
- Rencontres « Table conviviale »
- Visite à domicile, présence, écoute...
- Soirée « méditation »
- Yoga du rire
- Notre service des transports pour personnes etc....



Les activités extérieures (randos et balades) reprendront au printemps 2019.

Vous trouverez de plus amples renseignements ainsi que les dates des manifestations sur notre site internet : www.giblouxsolidaire.ch. Vous pouvez aussi contacter notre service d'accueil le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h00 à 11h30 au 079 370 15 60.

Au plaisir de vous rencontrer
Le comité

CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE

Puériculture et conseils aux parents

Les infirmières puéricultrices de la Croix-Rouge fribourgeoise répondent aux questions des jeunes parents liées à la santé, l'alimentation et le développement des nourrissons et enfants de 0 à 4 ans.

Les prestations proposées :

- Consultations dans votre commune / région
- Permanence téléphonique du **lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00 au 026 347 38 83**
- Visites à domicile
- Ateliers-échanges gratuits sur des thèmes de la petite enfance
- Conseils personnalisés, aussi par mail puericulture@croix-rouge-fr.ch



Dates et adresses des consultations et ateliers-échanges sur www.croix-rouge-fr.ch/fr/services-et-aides/services-aux-familles

Calendrier des consultations 2019 dans la région

PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83
 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1 ^{er} lundi du mois, le matin		
		7 janvier (2 ^{ème})	4 février	4 mars
		1 ^{er} avril	6 mai	3 juin
		1 ^{er} juillet	5 août	2 septembre
		7 octobre	4 novembre	2 décembre
Rossens	Rte du Jordil 10 Salle au-dessus de l'ancienne poste	Le 2 ^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		16 janvier (3 ^{ème})	13 février	13 mars
		10 avril	8 mai	12 juin
		10 juillet	14 août	11 septembre
		9 octobre	13 novembre	11 décembre
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Neyruz	Maison paroissiale Rte de Romont 5 rez-de-chaussée	Le 4 ^{ème} vendredi du mois, l'après-midi		
		25 janvier	22 février	22 mars
		26 avril	24 mai	28 juin
		26 juillet	23 août	27 septembre
		25 octobre	29 novembre (5 ^{ème})	
Lentigny	Bâtiment communal Rte d'Onnens 11 1 ^{er} étage	Le 3 ^{ème} mardi du mois, l'après-midi		
		15 janvier	19 février	19 mars
		16 avril	21 mai	18 juin
		16 juillet	20 août	17 septembre
		15 octobre	19 novembre	17 décembre

**Prochainement à Avry-Bourg !
 Le rendez-vous des familles**



**Plus d'informations ?
 Tél. 026/347.38.83**

Rencontrer d'autres parents, poser vos questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice.
 Possibilité d'avoir une consultation sans rendez-vous.

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

Centre de coordination - Une nouveauté au service des personnes âgées et de leurs proches

Un guichet unique est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée à ses besoins.

Depuis sa création, le Réseau santé de la Sarine (RSS) avait l'intention de créer un guichet unique pour faciliter la vie de toutes les personnes qui ont recours à ses services. C'est aujourd'hui chose faite : le Centre de Coordination est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches.

Le Centre de coordination du Réseau santé de la Sarine (RSS) a été mis en service le 1^{er} octobre 2018 pour le district de la Sarine, en application de la loi Senior+. Il a pour objectif de coordonner le plus efficacement possible les différentes prestations destinées aux personnes âgées de notre district (EMS, aides et soins à domicile, indemnités forfaitaires).

Il facilite grandement l'accès des personnes âgées et de leurs familles aux prestations du RSS et des EMS du district.

Le personnel de ce guichet unique oriente les personnes concernées vers les services les plus adaptés et gère les demandes d'entrée dans les 12 EMS qui, à eux tous, accueillent 900 résidentes et résidents.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale des besoins dans le district.

RSS – Centre de coordination
Le Quadrant
Rue St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
026 425 55 25
www.santesarine.ch/cdc



> 12 ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)
DU DISTRICT DE LA SARINE

> 6 ANTENNES DU SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

> COMMISSION DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES

Un seul numéro :

026 425 55 25

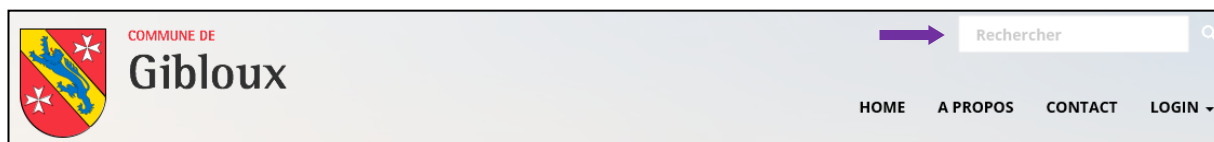
BIENVENUE AU CENTRE DE COORDINATION DU RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

www.santesarine.ch/cdc

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE CENTRE DE COORDINATION

SITE INTERNET

Le site internet communal www.commune-gibloux.ch contient une foule de renseignements très utiles. Vous trouverez aisément les informations souhaitées en activant la recherche dans le moteur de recherche, tout en haut à droite de l'écran.



ADRESSES ET HORAIRES DES SERVICES

Administration communale

Adresse

Route de Fribourg 5
Case postale 70
1726 Farvagny

Téléfax 026 652 59 01

Horaires d'ouverture

Lundi	08.30-11.30	15.00-19.00
Mardi	fermé	14.00-17.00
Mercredi	08.30-11.30	14.00-17.00
Jeudi	08.30-11.30	14.00-17.00
Vendredi	08.30-11.30	14.00-16.00

Veille de fête : jusqu'à 16h00

Service / Secteur

Secrétariat général	026 552 59 02
Contrôle de l'habitant	026 552 59 03
Administration scolaire et extrascolaire	026 552 59 04
Service des finances	026 552 59 05
Service technique	026 552 59 06
Police des constructions	026 552 59 07

Permanence technique

079 545 96 99

Courriel

administration@commune-gibloux.ch
habitant@commune-gibloux.ch
admin.scolaire@commune-gibloux.ch
finances@commune-gibloux.ch
technique@commune-gibloux.ch
constructions@commune-gibloux.ch

Service des forêts

Route de la Pépinière 20
1696 Vuisternens-en-Ogoz

Téléphone 026 552 59 08
Portable 079 413 55 40

forets@commune-gibloux.ch

Service social du Gibloux

Route du Jordil 10
1728 Rossens

Téléphone 026 552 59 60
Téléfax 026 552 59 61

service.social@commune-gibloux.ch

Horaires d'ouverture

Lundi	08.00-12.00	13.30-17.00
Mardi	08.00-12.00	13.30-17.00
Mercredi	08.00-12.00	fermé
Jeudi	08.00-12.00	13.30-17.00
Vendredi	08.00-12.00	fermé

Service officiel des curatelles du Gibloux

Route du Jordil 10
1728 Rossens

Adresse postale :

Case postale 62, 1726 Farvagny

Téléphone 026 552 59 63

service.curatelles@commune-gibloux.ch

Horaires d'ouverture

Lundi	08.15-11.30	13.30-17.00
Mardi	08.15-11.30	13.30-17.00
Mercredi	08.15-11.30	fermé
Jeudi	08.15-11.30	13.30-17.00
Vendredi	08.15-11.30	fermé

*Permanence téléphonique tous les matins
de 08.15 à 11.30*



Le Conseil communal et
son personnel vous
souhaitent de



et vous présentent leurs
meilleurs vœux pour

2019